

# **Projet de méthaniseur de Corcoué-sur-Logne**

**Réunion publique de Legé**

## Isabelle SOUQUET

Bonsoir et bienvenue à tous. Cette quatrième réunion publique sera suivie de deux ateliers à Machecoul les 7 et 14 décembre prochains. S'ensuivra une réunion de synthèse en janvier.

Cette réunion est enregistrée pour pouvoir être retranscrite et être mise en ligne sur le site de Métha Herbauges d'ici quatre jours. Nous vous demanderons de vous présenter au moment de votre prise de parole pour que nous puissions attribuer votre propos.

Je m'appelle Isabelle SOUQUET. Je n'ai aucun lien avec les parties. Mon rôle est simplement de répartir les prises de parole.

Je vais tout de suite vous présenter les deux représentants du projet :

- Guillaume VOINEAU, agriculteur/éleveur et président de la Coopérative d'Herbauges qui est à l'initiative du projet et maître d'ouvrage ;

- Guillaume LOIR, directeur général exécutif de Nature Energy France, dont l'entreprise a été sollicitée pour apporter son expertise sur les méthaniseurs.

Une première concertation initiée en septembre 2020 avec des réunions et des rencontres en porte-à-porte a déjà permis de faire évoluer le projet. Elle a donné lieu à 200 contributions directement auprès des riverains ainsi que par des messages déposés en mairie ou sur le site internet. C'est cette deuxième mouture qui va vous être présentée aujourd'hui, sachant que le projet peut encore évoluer.

Les porteurs ont sollicité pour cette concertation la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Nous devons avoir avec nous Madame Karine BESSES, qui s'est finalement excusée mais qui m'a chargée de vous lire un texte de sa part :

*« La CNDP est en instance qui existe depuis 1995. C'est une autorité habilitée à prendre des décisions en son nom propre. Administrative, institution publique indépendante, elle ne dépend ni des responsables de projet ni pouvoir politique. Elle défend un droit à toute personne d'accéder aux informations concernant l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Elle est neutre sur les projets. Ni pour ni contre, elle ne prend pas position sur les projets.*

*Nommée le 5 mai dernier à la demande de la Coopérative pour une mission de conseil sur le dossier Métha Herbauges, la commission a été renouvelée par décision de la CNDP le 13 novembre 2021 suite à l'engagement par la coopérative Métha Herbauges d'ouvrir une nouvelle vague de concertation sur le projet. C'est le maître d'ouvrage qui organise la concertation. La commission lui fait des conseils et remarques, libre à lui de les prendre en compte. La CNDP sera présente à l'ensemble des réunions sauf celle de ce soir et veillera à ce que les questions, remarques et propositions soient considérées et que les débats se déroulent dans un climat serein et respectueux.*

*La question de l'opportunité du projet et des solutions alternatives doit rester ouverte lors de cette nouvelle phase de concertation selon nous. Les ateliers permettront d'entrer dans les sujets de manière plus approfondie et de discuter d'un projet qui fasse sens pour le territoire et ses acteurs.*

*N'hésitez pas à écrire aux garants pour communiquer vos remarques et questions sur le déroulé de cette phase de concertation. Nous publierons un rapport suite à cette concertation en février. Il décrira la concertation et donnera des préconisations pour la suite. »*

Permettez-moi rapidement de rappeler deux points généraux sur la méthanisation et sur le cadre dans lequel s'inscrit ce projet.

La méthanisation est un processus qui permet de faire fermenter des matières organiques pour produire du biogaz. En l'occurrence, la matière première est le lisier et le

fumier produits par les vaches des élevages alentour. Un processus de fermentation permet ensuite à cette ressource de produire du biogaz qui peut ensuite être injecté dans le réseau de distribution de gaz local ou être converti en électricité et envoyé sur le réseau pour pouvoir être utilisé sur le territoire ou revendu.

Ce projet s'inscrit dans deux dynamiques, l'une qui est financière et l'autre qui est plus écologique. Financièrement, ce projet permettrait aux éleveurs de valoriser leur travail et donc d'améliorer leurs revenus et leur niveau de vie tout en créant des emplois sur place. Ce projet permettrait ainsi de créer 20 emplois directs et 160 emplois indirects dans la maintenance, la logistique et les missions dédiées aux entreprises concernées par le projet.

Le projet s'inscrit également dans la transition écologique dans laquelle la France s'est engagée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et participer au processus de développement des énergies durables et renouvelables. La méthanisation fabrique, en outre, de l'engrais naturel au travers du digestat.

Il me reste à souligner que le projet Métha Herbauges bénéficie de l'assistance d'un Comité scientifique et technique composé d'experts qui vont aider à formaliser un cahier des charges de suivi agronomique et auront vocation à faire évoluer la charte d'engagement du projet.

Je vais maintenant laisser les porteurs du projet se présenter.

### **Guillaume VOINEAU**

Bonsoir à tous.

Située à Corcoué-sur-Logne, la coopérative d'Herbauges a 56 années d'existence. Elle est principalement composée d'éleveurs et compte aujourd'hui 425 adhérents. Notre activité principale a trait à la collecte de lait. Nous collectons aujourd'hui 75 millions de litres de lait, dont 10 % en bio, sur tout le secteur du Nord Vendée et du Sud Loire. Nous fournissons trois clients principaux, à savoir la Laiterie de Saint-Père, la Laiterie de Montaigu et une Laiterie à côté de La Rochelle.

Notre seconde activité a trait à la fabrication d'aliments. La coopérative achemine les matières premières et chaque agriculteur a la possibilité de faire sa propre fabrication.

Nous avons installé une production solaire assez conséquente en 2010, c'est-à-dire que nous avons déjà lié à l'époque l'activité agricole et celle de la production d'énergie.

### **Guillaume LOIR**

Nature Energy est une entreprise danoise fondée en 1979. Elle emploie 250 salariés qui travaillent exclusivement dans la production de gaz renouvelable. Notre entreprise assure la conception, la construction, l'exploitation et le financement d'unités de biométhanisation. Nous traitons l'équivalent de 5 millions de tonnes de biomasse chaque année, ce qui nous permet de produire et d'injecter dans les réseaux 200 millions de mètres cubes. Nous espérons que cette production atteindra les 650 millions de mètres cubes d'ici trois ans. Notre expertise technique est reconnue au niveau européen et même mondial.

### **Guillaume VOINEAU**

Je précise que la coopérative emploie 50 salariés, dont 12 chauffeurs qui s'occupent de tous les transports entre les exploitants et la coopérative tandis que nous faisons appel à la sous-traitance pour les transports externes.

La genèse du projet tient dans une réflexion que nous menons depuis des années au sein de la coopérative. Nous avons incité les agriculteurs à regarder comment ils pourraient pratiquer la méthanisation dans leurs exploitations tout en valorisant les effluents d'élevage. Un salon a été organisé avec tous les partenaires de la méthanisation et il en a résulté que beaucoup d'agriculteurs avaient des difficultés à accéder à la méthanisation, principalement du fait de problématiques de main d'œuvre, de capacité financière et de technicité.

Notre réflexion nous a donc poussés à travailler sur un projet collectif qui a intéressé beaucoup d'agriculteurs. Les premières réunions avec les élus ont fait ressortir la nécessité d'en faire un projet de territoire. Près de 230 agriculteurs ont manifesté leur intérêt, avec ici tous types d'exploitations (fumier, lisier, exploitations en agriculture biologique, etc.).

L'objectif de la méthanisation est d'apporter le fumier et le lisier dans un atelier de méthanisation qui produit à la fois du gaz et du digestat. Il faut savoir qu'aujourd'hui nos fumiers et nos lisiers méthanisent naturellement et que tous ces gaz partent dans l'atmosphère. Le CO<sub>2</sub> peut être valorisé, par exemple auprès des maraichers qui l'utilisent pour la conservation des produits alimentaires. Le biométhane est, quant à lui, dirigé vers le réseau de gaz naturel. Le digestat retourne à l'agriculture.

Les Cive (ou Cipan) sont des cultures intermédiaires à vocation énergétique que nous implantons déjà à l'automne dans nos exploitations. Elles permettent d'éviter l'érosion des sols et leur lessivage l'hiver. Ces Cive sont récoltées au printemps pour la partie aérienne tandis que la partie racinaire reste au sol.

La carte suivante reprend toutes les exploitations qui souhaitent s'inscrire dans le projet. La moyenne pondérée est de 16,8 kilomètres de distance vis-à-vis du site.

Une des particularités de la méthanisation collective est que nous pouvons nous relier directement au réseau de gaz. Les systèmes individuels produisent du gaz qui fait tourner un moteur, l'électricité produite étant injectée dans le réseau mais sans aller au bout de la valorisation énergétique puisque nous ne pouvons pas valoriser la chaleur. Il nous faut 12 kilomètres pour nous connecter au réseau principal de gaz à Paulx.

Aujourd'hui 22 millions de tonnes d'effluents sont produites en Pays de la Loire, dont 3 millions en Loire-Atlantique et 5,5 millions en Vendée. 70 % de ces effluents sont issus de bovins. Les exploitations sont de 70 à 80 vaches en moyenne.

Un projet collectif réduit les besoins fonciers et les coûts de raccordement tout en augmentant la puissance énergétique et en améliorant le bilan en termes d'émissions de gaz à effet de serre grâce à la technicité de l'installation. Une structure de taille importante permet de s'appuyer sur des personnels confirmés et formés.

Tout ce qui entrera et sortira dans l'outil sera analysé. Chaque agriculteur récupérera son digestat au prorata de ce qu'il a apporté. Il est très important de s'assurer de la qualité de la matière entrante pour le fonctionnement de l'outil. La taille permet d'accéder à une technologie plus performante, notamment en termes de traitement des odeurs et d'hygiénisation.

Le projet initial en 2020 comptait 230 agriculteurs prêts à s'engager pour une production de 680 000 tonnes. Suite à la première concertation, le projet a été réduit de 30 % à 498 000 tonnes tout en conservant le volume de 123 000 tonnes de Cive pour ne pas trop impacter la viabilité économique du projet. Nous avons enlevé les producteurs en systèmes lisier.

Vous retrouvez ensuite une vue d'ensemble de la future exploitation. Il est à noter qu'une ligne sera entièrement dédiée à l'agriculture biologique. La matière entre dans les bâtiments, lesquels sont ensuite fermés avec une aspiration automatique pour éviter que des odeurs se dégagent. Le rechargement s'opère également dans des bâtiments fermés. Tout le site est sur cuve de rétention.

### **Guillaume LOIR**

L'énergie fossile est issue de la séquestration dans le sol d'hydrocarbures sur des milliards d'années que nous retrouvons ensuite dans l'atmosphère sous forme de CO<sub>2</sub>. La différence notable avec la méthanisation est que nous utilisons principalement la photosynthèse qui permet aux plantes de se développer. Les plantes nourrissent les animaux, qui fournissent eux-mêmes le lisier ou le fumier pour l'unité de méthanisation, laquelle produit du biométhane qui est valorisé dans de la mobilité. Le gaz est remis à l'atmosphère sous la forme de CO<sub>2</sub>, avec ici un cycle qui est extrêmement court d'une à

deux années. Les Cive seront demain récoltées avec une approche agronomique différente et serviront également au digestat. Le CO2 biogénique peut aussi être valorisé dans des eaux de boissons (sodas) ou auprès des maraichers.

Un bilan du gaz à effet de serre de l'unité a été réalisé avec une entreprise spécialisée dans le cycle de vie du carbone. L'usine de biométhanisation produirait pour 23,9 millions de mètres cubes de méthane. Les émissions induites par le projet correspondent à l'électricité pour faire tourner les pompes ainsi que le transport. Les émissions dites « évitées » entrent, quant à elles, en négatif et représentent 81 000 tonnes d'équivalent/CO2 par an. La balance totale des émissions nous donne un résultat net d'environ 58 900 tonnes d'équivalent/CO2 par an. Nous avons intégré ici l'hypothèse de camions roulant au diesel.

### **Guillaume VOINEAU**

La coopérative Herbauges serait actionnaire majoritaire du projet, chaque agriculteur entrant au prorata de ce qu'il peut apporter. Pour une exploitation comme la nôtre avec 150 vaches laitières et 70 vaches charolaises, l'apport en capital serait d'environ 150 000 euros. Le montage prévoit 49 % du capital pour Nature Energy. Nous sommes évidemment ouverts à une extension du capital aux collectivités locales ou aux structures départementales d'énergie. Le financement s'opérera par des banques françaises. Le projet induit 20 emplois directs sur le site et 160 emplois indirects.

L'avantage du digestat pour les agriculteurs est qu'ils n'ont plus d'épandage à gérer eux-mêmes. Il est très important que le digestat soit bien utilisé, l'enfouissage permettant d'éviter les odeurs. *A contrario*, le système actuel induit des nuisances en termes d'odeurs mais aussi sur les routes.

L'investissement est de 88 millions d'euros et le chiffre d'affaires attendu serait de 25 millions d'euros.

Les agriculteurs n'ont plus de stockage du lisier à gérer dans leurs exploitations. Ils bénéficient d'un retour des bénéfices du projet. L'économie sur les achats d'engrais chimiques est estimée à 30 % à 35 %. Le digestat est beaucoup plus rapidement assimilable par la plante, d'où des économies sur les apports d'engrais chimique dans nos exploitations. L'ensemble correspond à environ 30 centimes du litre de lait. L'objectif de la méthanisation n'est toutefois pas de trouver un nouveau levier pour mieux rémunérer les producteurs, c'est-à-dire que notre objectif reste de mieux valoriser les produits agricoles et de trouver des marchés. Les taxes correspondent au retour vers les collectivités et les territoires.

Le comité technique scientifique est chargé du suivi du projet mais travaillera aussi dans la continuité. Il sera composé de représentants de la chambre d'agriculture et d'associations. L'idée est d'être totalement transparent avec les partenaires pour leur apporter toutes les garanties nécessaires.

Plusieurs phases d'échanges avec les élus ont eu lieu au tout début du projet. Certains se sont écartés du projet, probablement par peur de s'exposer.

La présentation se conclut avec quelques vues projetées de l'installation.

Merci de votre écoute.

### **Isabelle SOUQUET**

Merci de bien porter votre masque. Nous pouvons entrouvrir les fenêtres. Nous allons vous faire passer un micro que vous ne toucherez pas et que nous vous tendrons le temps de votre intervention. Je vais vous demander aussi de mentionner votre nom ou votre association pour les inscrire dans le report scripté que vous retrouverez d'ici quatre jours sur le site de Métha Herbauges.

**De la salle, Corcoué-sur-Logne (Madame FRABOUL)**

Je n'ai pas compris le sens du terme « cogénération ». J'ai également lu dans la brochure que vous avez effectué de nombreux échanges dès la première phase avec de nombreux « acteurs » du territoire.

**Guillaume VOINEAU**

La cogénération correspond au système tandis que nous injectons le gaz directement dans le réseau.

Nous avons fait le tour de toutes les mairies autour du site pour présenter le projet dans les conseils municipaux. Une réunion a eu lieu avec la région en présence des deux départements mais tout le monde n'est pas venu. Nous avons rencontré les élus du territoire, que ce soit à l'échelle cantonale, départementale et régionale. Toutes ces rencontres ont eu lieu en 2019.

**Madame FRABOUL, Corcoué-sur-Logne**

N'étant pas agricultrice ni spécialiste du sujet, j'ai regardé attentivement votre brochure mais je n'ai pas compris le sens du terme « cogénération ». J'ai également lu que vous souhaitiez développer votre projet en toute transparence et que vous aviez eu de nombreux échanges avec les acteurs du territoire dès la première phase. Or les élus ne semblent apparemment pas d'accord avec cette dernière affirmation.

**Guillaume VOINEAU**

La cogénération correspond au fonctionnement que je décrivais pour les systèmes individuels de méthanisation, le gaz étant récupéré pour faire tourner un moteur et produire de l'électricité. Dans notre système au contraire, nous récupérons le gaz pour le réinjecter directement dans le réseau.

Nous avons rencontré toutes les mairies autour du site pour leur présenter le projet. Une réunion a été organisée avec la Région où les départements de la Vendée et de la Loire-Atlantique étaient invités mais tout le monde n'y est pas venu. Nous avons rencontré directement le Conseil régional.

**De la salle**

Si un projet conduisait à une réduction de 50 % de la valeur de votre bien immobilier, vous ne seriez probablement pas d'accord. J'habite à 300 mètres de l'usine et c'est mon cas, l'estimation ayant été réalisée par notaires. Nous avons essayé de travailler avec les riverains avec les porteurs de projet mais nous avons essuyé une fin de non-recevoir. Nous serons obligés de rester puisque nous ne pourrions pas vendre. J'aimerais savoir si les porteurs de projet ont changé d'avis. Je ressens un vrai sentiment d'injustice et j'ai l'impression d'être pris en otage.

**De la salle**

Êtes-vous vous-mêmes vendeur de votre maison ? Comment le notaire peut-il faire cette estimation de -50 % ?

**De la salle**

J'ai fait visiter ma maison par des notaires et par des agences immobilières. J'ai fait une moyenne prenant en compte les éléments factuels qui sont liés à l'usine, à savoir le trafic et la vision. J'habite un lieu en pleine campagne qui ne peut être recherché que par des personnes qui recherchent la tranquillité. Nous serions obligés de préciser le projet aux acheteurs si nous vendions notre maison. Les éoliennes occasionnent une moindre déperdition de valeur.

**Guillaume VOINEAU**

Je ne suis pas notaire. D'autres projets n'ont pas eu cet impact. Des maisons à proximité se sont très bien vendues encore récemment. Tout projet crée des impacts, même une grosse stabulation. Nous sommes dans un milieu rural, ce qui nécessite de concilier vie agricole et vie locale.

**De la salle**

La différence ici est que nous sommes impactés dans un seul endroit par 210 exploitations.

**Guillaume VOINEAU**

Tout le lait passe déjà par la coopérative et nous avons aussi d'ores et déjà toute la collecte de grain. Pour autant, je n'ai pas eu vent d'impacts sur le prix de vos maisons d'habitation.

**De la salle**

Je suis prêt à faire un sacrifice pour le bien commun mais pourquoi ne le faites pas vous-mêmes près de chez vous ?

**Guillaume VOINEAU**

Nous n'avons pas trouvé d'autre site. Nous avons aujourd'hui 230 agriculteurs qui sont prêts à mettre à disposition leurs effluents pour produire du gaz. Nous disposons d'un terrain au cœur de ce gisement et en milieu rural. Nous travaillons depuis longtemps sur ce projet car nous y voyons un intérêt pour la collectivité. Nous avons l'ambition de le faire car nous sommes dans un territoire où il reste encore des producteurs éleveurs. Nous pourrions avoir un projet beaucoup plus rentable en ne nous appuyant que sur des cultures dédiées mais ce n'est pas ce que nous souhaitons car nous voulons continuer à alimenter nos laiteries locales. Nous pensons qu'il est possible d'associer une agriculture produisant des données alimentaires et de l'énergie verte.

**Jean-Marie BRUNETEAU, Maire de La Marne**

Lorsque des éoliennes se sont installées sur ma commune il y a une dizaine d'années, les mêmes évaluateurs nous annonçaient que le prix de nos maisons allait baisser de 50 %. Le constat dix ans après est que tel n'a pas été le cas.

**De la salle**

Nous avons justement voulu un acte d'engagement de la part des porteurs du projet pour couvrir notre éventuelle perte.

**François, éleveur à la Limouzinière**

La perte concerne-t-elle la valeur d'achat ou la plus-value que vous comptiez obtenir ? Je peux comprendre que la maison soit dévaluée mais pas à hauteur de 50 %. Sur quelle base cette évaluation porterait-elle ?

**De la salle**

Sur la valeur du marché à bien équivalent et dans un endroit équivalent.

**Jean-Michel ROBERT**

Pouvez-vous nous confirmer qu'il y a eu entre 1992 et 2017, il y a eu en France 18 cas d'incendie et 15 cas d'explosions ? Il est souvent question dans la période de pandémie que nous vivons actuellement de balance entre risques et bénéfice. J'aimerais que l'on me dise quels sont les bénéfices et les risques dans le cas présent et pour qui.

**Guillaume VOINEAU**

Les incendies et les explosions que vous évoquez ne concernent pas la coopérative d'Herbauges.

**Jean-Michel ROBERT**

Ils concernent les outils de méthanisation en France depuis 1992. Ces chiffres sont tirés du site du Comité National Vigilance Méthanisation.

**Guillaume VOINEAU**

Tout ce que je sais de mon côté, c'est que Nature Energy est l'entreprise qui nous apporte le plus de garanties parmi toutes celles que nous avons sollicitées. Les services de l'Etat prennent également toutes les garanties pour être sûrs que l'outil respecte toutes les normes dans le cadre d'un dossier ICPE (installations classées protection de l'environnement).

**Guillaume LOIR**

Je ne discuterai pas de vos chiffres. Il y a eu des explosions. Il convient, à ce stade, de bien distinguer les différents niveaux de classification des installations en France. Le premier niveau est celui de la simple déclaration pour les installations de plus petite taille. Nous avons ensuite l'enregistrement et enfin le niveau le plus élevé qu'est l'autorisation.

Notre site est concerné par l'autorisation, à savoir les sites qui doivent répondre aux dispositions les plus strictes. Par exemple, les systèmes de sécurité doivent présenter des redondances, c'est-à-dire des répétitions en chaîne de sécurités. Même votre voiture n'a pas de risque zéro. Les sites bien maîtrisés n'engendrent pas plus de risques que d'autres types de sites. Tout dépend de la conception, de la construction et de l'exploitation. Nous pourrions aussi rentrer dans les détails techniques sur la façon de maîtriser les zones Atex etc.

Il ne s'agit pas de faire peur. Il est vrai que le site du Comité Vigilance Méthanisation est très à charge tout en prônant le nucléaire. Nous sommes capables de vous apporter des éléments rationnels et techniques. Ces sites sont conçus avec des organismes de sécurité et de contrôle comme la Socotec, Veritas, l'APAVE etc. Nous sommes dans un système industriel donc le principal objectif est de pouvoir contenir le risque. Toutes ces questions font partie des échanges que nous avons avec les services instructeurs de l'État, lesquels sont extrêmement vigilants en la matière. Je pense que les standards n'étaient pas les mêmes dans les endroits où ces explosions ont eu lieu.

**Guillaume VOINEAU**

Nous n'aurons de toute façon pas le choix que d'aller vers la méthanisation en France. Le tout est de savoir comment nous le faisons, avec qui et où.

**De la salle, La Limouzinière**

Les agriculteurs exercent un métier totalement essentiel, peut-être plus encore que les médecins. Vous avez indiqué qu'ils rentreraient dans le capital en fonction de leur apport. Pourriez-vous nous en dire plus sur le sujet ?

**Guillaume VOINEAU**

C'est le cumul de tous les agriculteurs qui sera majoritaire dans le projet tandis que la coopérative en porte le fonctionnement au plan politique et juridique. Le conseil d'administration de la coopérative sera le garant de tous les agriculteurs qui entreront et qui auront le pouvoir de décision de ce qui se fait sur le site.

**De la salle, La Limouzinère**

Est-ce à dire qu'un agriculteur devra réaliser un emprunt pour injecter des fonds dans ce méthaniseur et en devenir actionnaire ? Ceci me ferait assez peur pour lui. Est-ce qu'il en recevra un retour suffisant sur son investissement ?

**Guillaume VOINEAU**

Nous estimons à 150 000 euros l'apport en capital pour notre exploitation. L'intérêt de s'appuyer un partenaire fiable est d'avoir une garantie quant à la viabilité économique du projet, non seulement par le retour des dividendes mais aussi par les économies induites. Il faudrait que j'investisse plus d'un million d'euros pour un simple méthaniseur dans mon exploitation, le tout sans pouvoir valoriser toute l'énergie.

Nous avons il y a trente ans quasiment une laiterie par canton. Nous sommes sur le même principe ici si ce n'est que nous prenons dix ans d'avance pour répondre à un enjeu climatique.

**De la salle, La Limouzinère**

Quelle est la durée de vie d'un méthaniseur de cette taille ? Il est important que les agriculteurs bénéficient d'un retour sur investissement suffisamment tôt.

**Guillaume LOIR**

Le temps de retour sur investissement est généralement de l'ordre de sept à huit ans sur ce type de projets. Les usines de méthanisation les plus anciennes ont une quarantaine d'années et elles sont toujours debout. La conception dans le cas présent permet une durabilité plus forte que sur de l'entrée de gamme.

**Guillaume VOINEAU**

Les exploitations évoluent en permanence. Certaines s'agrandissent, d'autres s'arrêtent suite à un départ en retraite etc. Ici en l'occurrence, une exploitation qui arrête pourra sortir du capital et d'autres pour l'intégrer. L'avantage pour nos exploitations est que nous ne serons pas prisonniers d'un outil de méthanisation que nous devrions alimenter seuls.

**Françoise BRISSON, Machecoul-Saint-Même**

Vous maintenez le même tonnage de Cive tout en ayant réduit votre projet. Combien d'hectares représentent ces 123 000 tonnes ? J'imagine qu'il faut produire de la tonne de matière sèche pour que ce soit intéressant. Le risque est que cette production entre en concurrence avec les fourrages. Ce projet est justifié par le fait qu'il pourrait apporter un complément de revenus. Je trouverais inquiétant que nos surfaces soient essentiellement consacrées à de la production d'énergie. Nous devons impérativement en conserver pour l'alimentaire.

**Guillaume VOINEAU**

Les agriculteurs qui apporteront des Cive sont ceux qui n'en ont pas besoin pour nourrir leur cheptel. La priorité est bien de nourrir nos animaux. Les agriculteurs enfouissent déjà aujourd'hui leurs Civan au printemps. Nous serons là simplement sur des cycles beaucoup plus longs puisque les couverts seront semés début octobre pour être récoltés fin avril début mai.

**Françoise BRISSON**

Comment allez-vous pouvoir récolter votre maïs par la suite ?

**Guillaume VOINEAU**

C'est déjà notre rythme. L'avantage de le faire collectivement est que les exploitations ne seront pas prises au piège, c'est-à-dire qu'elles auront la liberté de n'apporter que ce qu'elles pourront apporter. Aucune culture à destination alimentaire ne rentrera dans le méthaniseur. Les émissions à charge contre la méthanisation nous montrent des champs de maïs récoltés pour alimenter un méthaniseur. Nous ne sommes pas du tout dans ce cas-là.

**De la salle**

À Machecoul, ils mettent des bananes dans le méthaniseur...

**Guillaume VOINEAU**

Cela ne semble pas très rentable. J'imagine que ces bananes étaient impropres à la consommation.

**Bernard BLANLOEIL, Vieillevigne**

Le digestat a peut-être une valeur minérale mais aucunement organique pour la fertilité des sols. Rien ne remplacera un bon fumier.

**Guillaume VOINEAU**

Il faut savoir que nos fumiers et nos lisiers perdent déjà naturellement de leur valeur en étant laissés à l'air libre. Nous pouvons vous présenter un film qui explique très bien l'effet de la méthanisation sur la valeur agronomique. Il n'y a pas de conséquence si l'exploitation s'opère dans les règles de l'art en termes de rotation des parcelles. Vous retrouvez ce film sur le site « AILE ».

**Guillaume LOIR**

Nous intégrerons également un lien vers une étude de l'INRA qui a été publiée mardi et qui propose une synthèse assez intéressante de ces problématiques.

**Bernard BLANLOEIL**

Le digestat va nourrir la plante mais il ne va pas nourrir le sol.

Ma deuxième question avait trait au risque de perte de souveraineté alimentaire si beaucoup d'agriculteurs s'inscrivent dans cette voie de la méthanisation.

**Guillaume VOINEAU**

Au contraire, nous perdrons cette souveraineté si nous laissons des méthaniseurs se construire uniquement avec des cultures dédiées. Il existe aujourd'hui sur le territoire français des cas d'agriculteurs qui arrêtent l'élevage pour se consacrer uniquement à la méthanisation. Notre projet vise bien, quant à lui, à associer le maintien de l'élevage et la production de biogaz. Il n'est pas concevable pour nous d'arrêter d'approvisionner nos laiteries.

Il faut savoir que la France importe aujourd'hui la plupart de ses poulets. Nous vivons un épisode très compliqué puisque nous n'avons pas assez de lait pour alimenter les entreprises. L'idée est donc de donner une perspective à nos exploitations et la méthanisation peut en faire partie.

**Bernard BLANLOEIL**

Comment avez-vous analysé la position du département qui refuse de soutenir votre projet ?

**Guillaume VOINEAU**

Le département a émis son avis sur l'impact routier et la D65, laquelle peut être compatible avec ce type de projet selon nous. C'est le préfet qui rendra son avis décisionnel.

**Catherine CORTET, membre du collectif de la Limouzinière**

Aurons-nous la garantie que les remarques qui auront émané de l'ensemble des personnes s'étant déplacées seront intégrées dans le projet ? Vous venez notamment de dire que des avis consultatifs ont été exprimés mais que l'essentiel tient pour vous dans l'avis du préfet. Nous pourrions imaginer que des concertations et du temps permettent de créer un projet plus raisonnable sur tous les plans. Sinon, vous risquez de jouer à « pile ou face » en ne vous appuyant que sur le seul avis du préfet vis-à-vis de votre projet actuel.

**Guillaume VOINEAU**

Nous avons travaillé sur le projet et mené une première concertation avec les riverains proches. Cette concertation n'était pas obligatoire mais nous avons tenu à la mettre en œuvre. Le Covid nous a ensuite coupés de tout type de réunion. Lorsque nous avons démarré l'instruction, la préfecture nous a conseillé d'élargir cette concertation et c'est pourquoi nous avons sollicité la CNDP. Il faut savoir qu'il s'agit du premier projet de méthanisation pour laquelle elle est saisie.

Tout le monde, y compris l'État, se pose aujourd'hui des questions sur la façon dont la méthanisation doit s'opérer en France. Nous avons donc répondu favorablement à cette demande d'organisation de réunions publiques de façon à pouvoir expliquer ce qu'est la méthanisation et pourquoi nous, agriculteurs, souhaitons monter ce type de projet.

Toutes ces réunions seront retranscrites et la préfecture aura accès à ces échanges. Des ateliers de travail seront également mis en place sur les principales thématiques qui ressortiront de ces réunions. Ces thématiques pourront concerner, par exemple, les digestats, l'agronomie des sols, les problématiques liées aux axes routiers ou encore la gestion des odeurs.

Le préfet rendra son avis. Si ce dernier est favorable, tout se passera comme si le projet lui revenait, c'est-à-dire qu'il aura estimé que des aménagements sont possibles sur les axes routiers et qu'il aura considéré que Nature Energy apporte toutes les garanties en termes de maîtrise des odeurs. S'il refuse le projet, il faudra en analyser les raisons et voir avec tous les agriculteurs du territoire ce qui pourra être fait pour les 230 agriculteurs intéressés par le projet. Nous ne les laisserons pas sans rien proposer. Les élus et les autorités assumeront la décision qu'ils auront prise.

**Catherine CORTET**

Vous ne comptez donc pas redimensionner le projet malgré tous les échanges ?

**Guillaume VOINEAU**

Quand bien même nous diviserions le projet en trois unités distinctes, où irions-nous ? On ne nous propose rien. Nous avons déposé un projet sur un terrain dont nous avons la maîtrise.

**Didier COUERON**

Vous ne nous avez rien demandé non plus. Vous avez simplement réuni les riverains à un kilomètre à la ronde.

**Guillaume LOIR**

Je précise que le nombre de rotations sur la Limouzinière sera de deux camions par jour. L'objectif aujourd'hui est d'exposer le projet dans son format actuel qui a été déjà réduit. Nous avons eu des discussions constructives avec les riverains tant qu'ils ont eux-mêmes une approche constructive.

**Denis LEDUC, éleveur à Corcoué-sur-Logne**

Je trouve ce débat arrive extrêmement tardivement. Heureusement que la CNDP l'a préconisé mais même s'il avait eu lieu il y a quelques années quand le projet économique était équilibré à 250 000 tonnes, les élus de Corcoué-sur-Logne dont je faisais partie le trouvaient déjà trop important par rapport au site. J'ai un peu l'impression d'une charrue mise avant les bœufs. Je reconnais tout l'intérêt de l'aspect collectif mais ce projet a sans doute été mal engagé dès le départ.

Le plan biomasse national qui invite à une neutralité carbone d'ici 2050 s'est traduit par le vote en décembre 2020 d'un plan biomasse par le Conseil régional. Ici en l'occurrence, la grosseur du modèle industriel ne manque pas d'inquiéter puisqu'il s'agirait potentiellement de la plus grosse installation de France. Ce n'est pas le modèle choisi dans le plan régional qui soutient plutôt des projets autour de 40 000 tonnes.

Lorsque vous avez invité les départements de la Vendée et de la Loire-Atlantique, Lydie BERNARD avait bien insisté sur l'importance que la méthanisation passe après l'alimentation humaine dans la hiérarchie des valeurs. Il ne peut plus y avoir de modèles de méthaniseur intégrant des cultures nourricières. Ce n'est pas un choix, c'est une évidence.

Le projet induit certes des économies mais le rapport carbone/azote impose des retours au sol des matières organiques, ce qui n'est pas le cas avec les digestats. Des recherches sont d'ailleurs menées pour voir si ce retour en moins peut poser des problèmes pour nos sols à terme. Nous ne sommes pas là sur des complexes géologiques comme ceux du Bassin parisien qui permettent des cultures sur cultures.

Sur le modèle économique enfin, il faudrait sans doute engager ce projet différemment. Les routes ne permettent pas de l'intégrer à cet endroit. Le président du département de la Vendée est assez clair sur ce modèle économique et sur ce projet de territoire. Il considère que l'ensemble des projets autour des énergies vertes doit retomber économiquement sur les territoires. Or, les 49 % détenus par une entreprise danoise nous interrogent et ne constitueront pas des retombées territoriales. Les agriculteurs engagés dans le projet auraient sans doute une autre façon d'appréhender la question sur les prix agricoles n'étaient pas aussi scandaleusement bas.

**Guillaume VOINEAU**

Nous nous sommes très vite retrouvés seuls. Pour Puceul par exemple, les élus du territoire étaient très favorables au projet mais les concepteurs se sont retrouvés du jour au lendemain sans terrain. Nous n'avons pas pour ambition de concevoir le plus gros projet de France. Simplement, on ne nous a jamais proposé d'autre alternative avec d'autres terrains. Les acteurs du territoire ne nous ont jamais proposé de rentrer dans le capital. Le climat est trop à l'opposition et pas assez aux propositions, d'où ces réunions.

**Laurent PACREAU, Coopérative Herbauges**

Je trouve que nous parlons beaucoup de la forme et pas du fond. La Cop 26 a tiré un signal d'alerte très fort. Si nous ne faisons rien, la température aura augmenté d'ici 2100 de 6°C. Nous en sommes déjà à 0,6°C depuis cinq à dix ans. Avec une telle hausse des températures, le marais poitevin finira noyé.

Près de 80 pays ont signé au travers de la Cop 26 autour d'une baisse de 30 % de la production de méthane. Les vaches n'en sont pas les seuls producteurs. Il y a aussi les

déchets alimentaires. Aujourd'hui nous produisons du méthane à hauteur de 270 kilos par habitant et par an.

La question est de savoir ce que nous faisons aujourd'hui. C'est la première fois que je participe à des réunions publiques. Je trouve que les échanges sont intéressants et font pleinement partie de notre démocratie. Pour autant, je m'interroge sur ce que font nos élus sur le terrain. Une usine de 70 mètres de haut vient de se créer et cela n'affole personne. Tant mieux même si cela induira peut-être une perte de la valeur de mon bien puisque j'habite à deux kilomètres.

Nous n'avons plus le temps de tergiverser ou de demander des nouvelles études qui nous porteront encore dix ans plus tard sans que rien n'ait été fait. Aujourd'hui le prix des céréales a dépassé les 300 euros. Des pays vendent leurs enfants pour manger et nous sommes en train de nous demander quel est le bon tonnage. Je n'ai pas de leçons à donner. Je viens chercher des solutions. Moi aussi je suis en attente de réponse. Quelle est la solution que les élus vont proposer pour gérer nos déchets individuels ?

Nous aimons bien en France parler de la forme. Nous considérons que nous avons le temps. Le monde agricole a été le premier à relever les défis depuis plus de cinquante ans. Le seul point que nous pouvons regretter dans la présentation de ce projet est que nous avons peut-être une longueur d'avance. Nous n'avons peut-être pas pris le temps de faire preuve de suffisamment de pédagogie.

#### **De la salle**

Je m'interroge sur le principe même de la méthanisation, laquelle consiste à sortir tout le carbone qui retourne normalement au sol pour le nourrir. Je ne vois pas comment le CO2 pourrait retourner au sol. Il n'y a pas de spécificité du CO2 de biogaz par rapport au CO2 fossile. On va donc appauvrir tendanciellement la fertilité des sols. Le fumier a toujours servi à nourrir le sol qui nourrit la plante.

#### **Guillaume VOINEAU**

Je suis agriculteur. Je veux bien que nous rentrions dans les termes techniques. Nous travaillons avec le recul et les préconisations de toute une série d'instituts : INRA, ARVALIS, chambres d'agriculture etc. Or, ces experts nous rassurent aujourd'hui quant aux effets de la méthanisation.

#### **De la salle**

Cette solution s'inscrit dans un modèle agricole intensif qui a déjà dégradé la fertilité des sols. Vous nous dites que des Cive vont nourrir le méthaniseur. Ceci me fait penser au système regrats/maïs que nous connaissions dans les années 70/80 et qui a été abandonné pour des modèles moins intensifs. La PAC a essayé de réorienter vers des modèles moins énergivores malgré les résistances. L'une des particularités de cette agriculture est qu'elle consomme davantage d'énergie qu'elle en produit, ce qui constitue quand même un sacré problème. Normalement l'agriculture devrait plutôt vivre sur la photosynthèse, c'est-à-dire sur l'énergie solaire.

#### **Guillaume VOINEAU**

L'intérêt d'un modèle collectif est justement d'éviter de bouleverser le modèle d'exploitation. Nous produisons dans mon exploitation 120 hectares de cultures de printemps. Tout est fait pour nourrir mon cheptel et mes sols fonctionnent très bien, avec tout un suivi agronomique au fil de l'eau. Mon exploitation est qualifiée HVE (haute valeur environnementale), c'est-à-dire que j'ai réussi à associer haute valeur environnementale avec des Civan que je récolte au printemps pour nourrir mon cheptel et mon sol fonctionne très bien. Nous sommes là sur le même principe et nous souhaitons amener nos agriculteurs suivis agronomiquement.

**De la salle, CVMC (Collectif Vigilance Méthanisation Corcoué-sur-Logne)**

Nous creusons le sujet depuis un an et demi. Nous ne sommes pas contre la méthanisation mais contre l'aspect industriel du projet. Nous souhaitons exercer notre droit de réponse par rapport aux échanges qui ont eu lieu mardi dernier lors de la réunion de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Notre rôle est d'alerter sur les dangers de la méthanisation. C'est pour cette raison que nous avons relayé sur les réseaux sociaux cinq articles de différents journaux danois. Monsieur LOIR nous a traités de menteurs et a parlé de diffamation. Nous sommes sûrs que les journalistes danois ont fait leur travail de vérification pour dénoncer les agissements de Nature Energy au Danemark.

Notre question est donc : où est le mensonge ?

**Guillaume LOIR**

La police danoise a classé ces fameuses demandes sans suite. Quant à une précédente intervention, personne ne se plaint quand le Danemark achète des trains à Alstom fabriqués en France.

La police danoise nous a informés que des groupes avaient mené des tentatives. Comme dans tous les pays, le Danemark a une justice. La police a conclu que Nature Energy n'avait pas violé les permis.

**De la salle**

J'aimerais savoir ce que les membres du comité de vigilance considèrent comme étant une unité de méthanisation à échelle normale.

**De la salle**

L'un de mes meilleurs amis a une unité de méthanisation qui marche bien, au Poiré. Il n'est pas nécessaire d'être 230 ni d'aller chercher du fumier à 40 km. Le projet est disproportionné. Par ailleurs, pour répondre à Monsieur LOIR, l'article portait sur la pollution olfactive, et non sur les permis.

**De la salle**

Quel est le bon ordre de grandeur ? Quel est l'investissement ?

**De la salle**

Vous proposez un grand projet. Travaillons ensemble sur une alternative. Les ateliers ont pour but d'évoquer ces sujets. Vous avez déposé le permis sans rien nous demander, nous n'avons pas à vous répondre.

**De la salle**

J'aimerais savoir pourquoi les élus ne sont pas avec nous. D'après ce que j'ai compris, ils ne se sentent pas intégrés au projet. Cela signifie que, si cela avait été le cas, ils auraient soutenu ce dernier. Dans le cas présent, comme il s'agit d'un projet privé, ils s'y opposent. Cela me paraît dommageable.

**De la salle**

Il est vrai que, si les débats avaient eu lieu en amont du projet, nous ne serions peut-être pas arrivés à un tel niveau de tension. Il y a plus de 10 ans, nous avons travaillé ensemble, car nous estimions à l'époque que, comme un tiers de nos ordures ménagères était constitué de fermentescibles, il serait intelligent de le composter ou de le méthaniser sur place, plutôt que de les transporter ailleurs pour un coût atteignant 100 € le kilomètre. La coopérative d'Herbauges venait de créer un parc photovoltaïque de 1 ha, avant un autre

de 0,5 ha. Le projet de méthanisation n'est finalement pas arrivé à terme, le prix de rachat du gaz se révélant trop bas. Heureusement, les choses ont changé. Je suis un agriculteur, et, si nos revenus étaient plus conséquents quant à la vente de produits alimentaires, la nature des projets poursuivis changerait probablement.

Nous avons longtemps estimé que la méthanisation constituait un procédé intéressant. Quand je me suis penché sur le sujet, j'ai interrogé le directeur scientifique de l'INRAE. Cet institut mène actuellement des essais afin d'évaluer l'impact de la méthanisation sur l'état du sol et de la matière organique. Ceux-ci sont menés dans l'intérêt des agriculteurs, car, si les taux de carbone se révélaient trop bas à l'avenir pour répondre aux besoins du sol, ils seraient doublement pénalisés.

Je prends à témoin Jean-Michel BRECHET. Les élus de Corcoué ont joué le jeu de l'accompagnement. Cependant, la première réaction que nous avons eue lorsque le montant de 250 000 tonnes a été annoncé a été la surprise quant à l'importance de ce volume.

### **Jean-Michel BRECHET**

J'ai toujours considéré que, le monde agricole disposant d'espace, nous pouvions associer les productions alimentaire et énergétique. Nous l'avons fait sur les toitures, même si j'aurais préféré que toutes les exploitations s'y attellent, et ce plus tôt. Cela ne prend pas de place et produit de l'énergie. Il y a du sens.

Nos effluents méthanisent naturellement. Nous avons réalisé des mesures. Entre la sortie des stabulations et l'épandage, une perte de 25 % est notée. Cette proportion part dans l'atmosphère.

Concernant le sol, pensez-vous que les agriculteurs participant au projet seraient assez fous pour faire en sorte de ne plus disposer d'assez de matière organique pour couvrir leurs besoins ? Aujourd'hui, aucune étude ne démontre que la méthanisation enlève du carbone dans les sols. Il est certain qu'il est nécessaire de s'assurer que la microbiologie des sols n'est pas affectée à long terme. Il faut compléter ces réflexions. Cependant, il ne faut pas prétendre que des impacts sont déjà identifiés à ce jour.

Nous n'avons pas mené les réflexions sur la méthanisation à terme il y a 10 ans car il n'existait pas de modèle économique viable. Fin 2016, nous avons commencé à avoir un tarif donnant du sens à la production de méthane. Nous avons essayé de lancer des méthaniseurs en bout de stabulation. Nous avons organisé un salon à Herbauges en juin 2017, mais il n'a débouché que sur très peu de projets, car ceux-ci demandent du travail, des investissements, de la technologie et du savoir-faire. Les producteurs sont revenus vers nous pour demander que soit trouvée une solution collective.

Quand nous sommes venus vous voir, le projet portait sur 200 000 ou 250 000 tonnes. Nous n'étions que sur des réflexions. Par la suite, de nombreux acteurs se sont inscrits dans le projet. Nous sommes arrivés à 700 000 tonnes de gisement.

Nous avons envisagé d'installer 3 méthaniseurs. Cependant, cela aurait demandé de trouver 3 terrains et de se confronter à 3 fois plus d'opposition. De plus, les technologies sollicitées dans le cadre du projet actuel n'auraient pas pu être mises en place pour de petits méthaniseurs.

Dans un certain nombre de pays où la méthanisation est réalisée depuis 40 ans, il y a 2 méthaniseurs pour 200 000 tonnes. Je pense sincèrement que nous avons 10 ans d'avance. Cela fait peur car personne ne connaît ces technologies. Personne n'est allé voir de quoi nous parlons. Nous ne sommes pas assez fous pour installer, en face de la coopérative, un projet qui causera des nuisances olfactives toute l'année, et sur lequel il y aurait un risque d'explosion. Nous le faisons parce que nous nous sommes renseignés. Je travaille sur ce genre de projet depuis 10 ans. Celui-ci n'est sûrement pas parfait et ne plaira pas à tout le monde. Je l'entends. Cependant, soyons suffisamment intelligents pour construire quelque chose qui, demain, permettra de répondre à la feuille de route donnée aux éleveurs.

Dans la salle, je pense que personne n'a connu la famine, mais certains en souffrent dans le monde actuel. Nous ne nous rendons pas compte de la vitesse à laquelle les producteurs arrêtent leur activité, par manque de considération et à cause de la charge de travail et de la sous-rémunération. Nous devons créer une tendance positive pour entraîner les nouvelles générations, afin que les campagnes arrêtent de se vider. Dans certaines zones, aujourd'hui, il n'y a plus personne. C'est le cas dans la Creuse, notamment. Est-ce ce que nous voulons en France ?

### **Emmanuel LIGNE, La Limouzinière**

Avec une centaine de familles, nous avons créé le Collectif citoyen de la Limouzinière en mai dernier. Plus tôt, une volonté de dialogue et de concertation a été évoquée. Nous ne l'avons pas ressentie. Une forme d'inquiétude, voire de colère, demeure au sein du collectif, dont de nombreux membres voient ce projet comme étant démesuré. Je suis prêt à croire en votre bonne foi, mais la réalité est qu'aucune réunion n'a été organisée sur le territoire de La Limouzinière, ni même à Corcoué. Pourquoi ne pas avoir sélectionné les communes qui sont directement impactées ?

### **Guillaume VOINEAU**

Nous ne pouvions pas organiser des rencontres partout. Nous voulions proposer 4 réunions sur tout le territoire. Nous sommes partis de la carte et avons essayé de centrer au maximum. Si nous avons organisé une réunion à Corcoué plutôt qu'à Saint-Philbert, cela nous aurait aussi été reproché. Tout le monde a été informé de l'organisation des rencontres et pouvait se déplacer. Je ne pense pas que le fond du débat soit vraiment lié à la localisation des réunions. Je suis ravi de la mobilisation des agriculteurs, mais aussi des opposants. Je ne pense pas que le lieu des réunions soit important.

### **Isabelle SOUQUET**

Je rappelle aussi que deux ateliers sont prévus les 7 et 14 décembre, et que vous pouvez demander l'organisation de rencontres supplémentaires si vous souhaitez évoquer certains sujets spécifiques.

### **Guillaume VOINEAU**

Les ateliers sont prévus à Machecoul. Cela pourra aussi nous être reproché. Nous sommes cependant tributaires de la disponibilité des salles. Les personnes souhaitant participer se déplaceront.

### **De la salle**

Comment pouvons-nous proposer d'autres thèmes que les sujets déjà prévus, soit le carbone et les transports ?

### **Guillaume VOINEAU**

Le choix des thèmes n'est pas finalisé. Une concertation aura lieu avec la CNDP.

### **Guillaume LOIR**

Le collectif s'est-il constitué en association ?

### **De la salle**

Non. Le mouvement est parti de quelques familles, principalement parmi celles fréquentant les écoles. Le collectif réunit des personnes très différentes.

**Guillaume LOIR**

Je peux proposer à certains d'entre vous de m'accompagner au Danemark, afin que vous puissiez observer les installations.

**De la salle**

N'ayant pas d'informations, nous sommes justement allés en chercher, et pas seulement auprès de personnes pensant comme nous. Nous avons contacté l'association des agriculteurs méthaniseurs de France, lesquels ne peuvent quand même pas être qualifiés de gauchistes ou de zadistes. Ils nous ont présenté les projets qui, selon eux, se révélaient vertueux et bien implantés dans les territoires. Ils se trouvent à des années-lumière du modèle que vous proposez. Il me semble donc précipité d'affirmer que ce dernier constitue l'unique possibilité.

**Guillaume VOINEAU**

Nous n'avons jamais dit qu'il s'agissait du seul modèle existant. Cependant, il s'agit de la seule issue que nous avons trouvée dans le contexte du projet. Nous avons envisagé de créer 3 sites. Il nous fallait 3 terrains, mais rien ne nous a été proposé. Que pouvions-nous répondre aux agriculteurs ? Notre projet sera porté pour tous, ou ne sera pas mis en œuvre du tout. Sans les terrains, nous n'avons aucune autre solution à apporter aux agriculteurs.

**De la salle**

Une industrie ne devrait-elle pas simplement s'installer en zone industrielle ?

**Emmanuel LIGNE, La Limouzinière**

Ce projet divise énormément. Nous avons évoqué l'aspect écologique, mais il faut aussi citer l'impact pour nos familles. Vous ne pouvez pas dire qu'il n'y en aura pas. Par ailleurs, j'ai des enfants et je ne souhaite pas les élever dans un climat de guerre civile. Le clivage est très important et je ne suis pas sûr que nous nous inscrivions aujourd'hui dans un dialogue. Tout le monde est à couteaux tirés. Le territoire ne se résume pas à des chiffres. Il est nécessaire de pouvoir y vivre sereinement.

**Guillaume LOIR**

Je réitère mon invitation.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

J'ai relevé quelques incohérences dans votre document. Vous évoquez 123 000 tonnes de CIVE et 498 000 tonnes de fumier. Il est précisé qu'un volume de 680 000 tonnes était initialement prévu. La baisse serait due à la perte de 20 agriculteurs. Cependant, il est peu probable que ceux-ci représentent un volume de 200 000 tonnes à eux seuls.

**Guillaume LOIR**

Les 498 000 tonnes représentent le volume total, dont 370 000 tonnes viendront des effluents d'élevage.

**Jean-Michel BRECHET**

Pour diminuer l'impact routier, élément-clé ressortant de la première concertation, nous avons décidé de réduire les volumes transportés en supprimant les lisiers. Ceux-ci seront épandus sur les terrains.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Cela engendrera des frais pour les agriculteurs.

**Jean-Michel BRECHET**

C'est déjà le cas aujourd'hui.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Cela n'améliore donc pas la situation.

**Jean-Michel BRECHET**

En effet, sans enfouissement ou amélioration des pratiques, les problématiques d'odeurs demeureront.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Le dossier évoque un financement des banques. Le prix de rachat du gaz, très avantageux, est fixé par l'intermédiaire de contrats avec l'État. Cela ne peut-il pas être considéré comme une subvention cachée ?

**Guillaume VOINEAU**

Il s'agit d'une proposition de tarif émise par l'État. Le projet ne reçoit aucune subvention de la Région, de l'État ou de l'Europe alors que, par ailleurs, d'autres dossiers sont montés avec des aides importantes, en plus du tarif de rachat.

**Guillaume LOIR**

Le prix du gaz a déjà dépassé 100 euros le MWh sur le marché de gros, quand le tarif proposé dans le cadre du projet est de 93,6 euros. Le caractère conjoncturel du phénomène est avancé, mais personne ne sait quand il prendra fin. Il n'est pas pertinent de comparer les productions de gaz gris et de gaz renouvelable. Le tarif de 93,6 euros implique des retombées économiques en région, avec l'achat de la matière aux agriculteurs. Ceux-ci assument des coûts, en lien avec les cultures et les récoltes. De plus, la valeur de la tonne de CO<sub>2</sub> est aussi intégrée. Elle atteint 60 euros sur le marché européen. Enfin, il faut prendre en compte les économies réalisées sur le gaz n'étant pas importé. Si tout ceci était intégré, le prix du biogaz devrait probablement atteindre 150 euros le MWh. Ainsi, aujourd'hui, il est vendu à un tarif très bas.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Comment chauffez-vous la machine ?

**Guillaume VOINEAU**

Une chaudière à bois, alimentée par les agriculteurs par l'intermédiaire de l'entretien des haies, est prévue. Cette option permet de valoriser le bois du territoire. Le gaz produit pourra ainsi être entièrement dédié à une valorisation externe.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Pensez-vous réellement que la coupe des haies va suffire ? Il y a peu de bois dans notre région. De plus, les haies sont généralement taillées à l'aide de broyeurs. Ainsi, des interrogations surviennent quant à la manière dont vous collecterez le bois nécessaire.

**Guillaume VOINEAU**

Un travail est mené, avec d'importantes pistes d'amélioration à suivre, quant à la gestion des haies dans les exploitations. Gaëtan, présent ce soir, est entré dans la démarche d'expertise.

**Gaëtan, exploitant**

Notre GAEC s'étend sur une surface de 480 ha, entièrement dédiés à l'élevage bovin, et réunit 7 associés. Nous sommes installés dans un bocage, où les haies sont très longues. Selon notre plan d'exploitation des haies, 60 km d'entre elles sont utilisables. Avec cette coupe, tout est fait pour que la repousse soit efficace et que nous obtenions un bois propre. Nous abattons 1,5 km par an. Cette année, le rendement a été de 700 m<sup>3</sup>, soit plus de 300 tonnes de bois déchiqueté.

Auparavant, tout le bois que nous élaguions était réuni dans un coin de champ pour être brûlé. Nous avons donc tout intérêt à mieux exploiter les haies. Par ailleurs, il convient de noter que, sans l'abattage, le bois des haies se concurrence et ne pousse pas bien.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Depuis combien de temps fonctionnez-vous ainsi ? Si cela fait plusieurs années, avez-vous obtenu le même rendement de bois tous les ans ?

**Gaëtan, exploitant**

Nous agissons ainsi depuis 3 ans. Une même haie n'est coupée que tous les 20 ans. Un plan de gestion, notamment réalisé par la Chambre d'agriculture, est mis en place sur l'exploitation.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Avec de tels délais, il me semble complexe d'obtenir chaque année assez de bois. J'ai également une question concernant les salariés. Vous en évoquez 20 sur le site. Se chargeront-ils également de l'épandage et de la collecte de matières ?

**Guillaume VOINEAU**

Non, les 20 emplois en question sont dédiés au fonctionnement et à la maintenance du site. Le transport sera géré par un partenaire. L'épandage et les travaux dans les champs seront réalisés par les agriculteurs.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Pensez-vous que 20 salariés suffiront à maintenir une aussi grosse structure ?

**Guillaume LOIR**

L'exploitation en elle-même ne nécessitera que 10 salariés.

**Sonia DIAS, La Limouzinière**

Comptez-vous mettre en place une surveillance permanente ?

**Guillaume LOIR**

Des règles existent dans l'industrie. Les 10 personnes en question suffiront pour exploiter une usine de ce type.

**Fabien AUDAIN, La Limouzinière**

Je rappelle que les Cop se sont succédé. Il est grand temps de réagir et de prendre en compte l'urgence environnementale. Je suis surpris que tout le monde la découvre aujourd'hui. Nous ne pouvons pas dire que nous n'avons pas été prévenus. Cela fait 40 ans que je vote pour les écologistes, qui n'ont jamais gagné une élection. J'espère que les voix seront plus nombreuses aux prochains scrutins.

Seuls le méthane et le CO<sub>2</sub> seront enlevés des intrants. Il s'agit de gaz compressibles, ne représentant pas un volume important. En revanche, la quantité de digestat envisagée

est très élevée. L'épandage n'est pas réalisé toute l'année, il sera donc nécessaire de prévoir du stockage. Où celui-ci est-il prévu ?

**Guillaume VOINEAU**

Le digestat sera renvoyé dans les exploitations et sera stocké dans des fosses déjà existantes. Il sera épandu au moment opportun. Des matériels permettent d'apporter les digestats directement sur la plante. Ils ne sont aujourd'hui pas utilisés lors de l'épandage des fumiers et lisiers. La gestion sera beaucoup plus fine avec le digestat. Le stockage sera optimisé, comme aujourd'hui avec les effluents d'élevage.

**Fabien AUDAIN, La Limouzinière**

N'y aura-t-il aucun site centralisé où le digestat sera stocké en attendant de rejoindre les exploitations ?

**Guillaume VOINEAU**

Les sites seront optimisés en fonction des parcelles des exploitations. Si le besoin est identifié, des espaces collectifs seront créés dans le respect des normes en vigueur. Aujourd'hui, je dois acheter 60 tonnes d'ammonitrates issus de l'énergie fossile et les stocker dans mon exploitation. Ne vous paraît-il pas préférable de stocker des digestats issus de fumiers et de lisiers ? Le projet peut nous permettre de diminuer de 30 à 35 % nos achats de produits chimiques.

**Fabien AUDAIN, La Limouzinière**

Comment utiliserez-vous la chaleur générée par la méthanisation ?

**Guillaume VOINEAU**

Un moteur dégage de la chaleur lorsqu'il utilise du gaz pour produire de l'électricité. Ce ne sera pas le cas sur le site. Le digestat est monté à 70 °C dans un but d'hygiénisation.

**Guillaume LOIR**

De la chaleur est bien produite, puisque nous prévoyons une chaudière à bois, mais elle est utilisée dans le cadre de l'hygiénisation.

**Fabien AUDAIN, La Limouzinière**

Vos cuves devraient être attaquées par des bactéries et par l'acidité. Un méthaniseur a un contrat gazier de 15 ans. Après ce délai, si votre partenaire décide de partir, qui assurera et financera la maintenance ? À ma connaissance, le maintien en service d'un méthaniseur coûte entre 20 000 et 200 000 euros par an. Celui-ci étant bien plus gros que les autres, les dépenses risquent d'être bien plus élevées.

**Guillaume VOINEAU**

Je suis plus rassuré sur l'avenir d'un projet comme le nôtre que sur celui de méthaniseurs plus petits.

**Guillaume LOIR**

Le pH à l'intérieur de la cuve est de l'ordre de 8, et se révèle donc basique. L'acidité à laquelle vous faites référence correspond à de l'acide sulfurique. Les digesteurs ont la particularité d'avoir une partie supérieure en inox 307L, qui résiste à cet acide. Certains des digesteurs de ce type sont debout depuis plus d'une trentaine d'années. Ils sont, de plus, utilisés dans d'autres activités que la méthanisation. Leur intérêt est aussi qu'ils sont en acier dans leur partie basse et en inox en haut. Une couche d'isolant est installée, puis un bardage

métallique. Vous pouvez tout démanteler et il ne restera que la dalle de béton, qui peut être craquée pour être recyclée.

### **Gaël DROUET, producteur de lait à La Planche**

Je suis déçu par cette soirée. Chacun campe sur ses positions. Il n'y a que de l'opposition. Personne ne se pose de questions de fond et chacun parle de sujets qu'il ne maîtrise pas.

La question porte sur l'avenir. Quelle agriculture voulons-nous pour demain ? Souhaitons-nous que des agriculteurs soient encore là pour nourrir la population ? Que devons-nous faire sur le plan environnemental ? Je pense que nous devons échanger sur ces sujets. Il faut aussi que les gens s'écoutent. En ce moment, ce n'est pas le cas. Chacun avance ses arguments, sans connaître les raisons de l'autre partie.

Pourquoi les opposants s'élèvent-ils contre le projet ? Est-ce le principe de la méthanisation qui dérange ? Est-ce la taille du méthaniseur ? Est-ce le choix du site ? De l'autre côté, il faut se demander pourquoi les agriculteurs se dirigent vers la méthanisation. Il y a des enjeux.

Je produis du lait. Nous sommes engagés dans une démarche bas carbone, avec la mise en place des pâturages et l'arrêt de l'import de soja. Demain, nous planterons des haies. La méthanisation représente encore un nouveau levier. Les projets ont été étudiés à une échelle individuelle, mais une levée d'un million d'euros est nécessaire. Financièrement, cela se révèle trop complexe vis-à-vis des banques. De plus, pour atteindre la rentabilité, il est nécessaire de fournir des apports en fourrage.

Le projet proposé est capable de traiter uniquement la matière organique provenant des animaux et des CIVE, soit des cultures intermédiaires déjà exploitées aujourd'hui, mais qui sont détruites et retournent au sol.

### **Yohan, La Limouzinière**

La question de fond est celle de la taille. Pour continuer à inclure tous les agriculteurs qui le souhaitent, les apports pourraient être réduits, afin de ne pas dépasser les 250 000 tonnes initialement prévues.

Comme trop souvent, nous recherchons des solutions techniques pour répondre au modèle de la surconsommation. Celui-ci nous demande de produire toujours plus, donc de polluer plus. Nous tournons en rond. La question de fond, pour nos enfants, est de travailler à la décroissance. Ce mot fait peur aujourd'hui.

J'entends les agriculteurs. Je comprends leur position et leur souffrance. Le prix du lait est très bas. Pourquoi ne le paie-t-on pas plus cher ? Je ne pense pas que la décroissance soit celle de l'alimentation.

Enfin, pour terminer, vous nous avez proposé de visiter un site au Danemark. Pouvons-nous l'auditer, plutôt que le visiter ?

### **Guillaume LOIR**

Concernant le début de votre intervention, je signale que les émissions de CO<sub>2</sub> par Français ont baissé ces dernières années sur le territoire national. Elles ont été déplacées dans d'autres pays, et augmentent donc finalement, à cause de l'importation. Ici, les agriculteurs proposent une production énergétique locale en circuit court, et une dépendance moindre aux engrais chimiques.

### **Yohan, La Limouzinière**

Il y a 35 ans, en hiver, les villages qui se trouvaient en bout de ligne n'avaient plus d'électricité, car la production n'était pas assez importante. Désormais, nous en arrivons à

connaître ce genre de problèmes en été, parce que tout le monde a investi dans une climatisation, soit un bien de consommation.

### **Guillaume VOINEAU**

Nous avons 130 méthaniers qui arrivent aujourd'hui à Montoir-de-Bretagne et qui ramènent du gaz fossile. Comment ferions-nous s'ils décidaient de ne plus nous fournir en gaz, si nous n'avons pas de production propre ? Devons-nous arrêter de consommer du gaz, ou plutôt nous tourner vers une souveraineté énergétique et alimentaire ?

Prenons l'exemple du blé. Nous avons réussi à récolter dans de bonnes conditions et à obtenir du blé de qualité, ce qui n'a pas été le cas dans l'Est de la France. Aujourd'hui, nos silos sont vides. Les pays arabes ont tout acheté. Ils vendent le pétrole très cher et ont de l'argent, ainsi que des familles à nourrir. C'est une réalité. Nous souffrons d'effets mondiaux très dangereux. Nos entreprises nous demandent du blé, mais nous n'en avons plus à fournir. Nous n'avons jamais vu ça. Notre nourriture s'en va à l'export.

### **Didier COUERON, Corcoué-sur-Logne**

Hier soir, vous nous avez indiqué que le stockage des digestats serait réalisé autour du site. Vous nous dites, aujourd'hui, qu'il sera réparti chez les agriculteurs.

### **Guillaume VOINEAU**

Les services de la préfecture nous ont demandé de créer un stockage de sécurité. Nous avons travaillé sur le terrain de La Limouzinière, mais celui-ci n'est pas compatible avec le classement AOP pour le vin. Nous avons recherché une solution avec Nature Energy. Le stockage de sécurité peut être fait directement sur site, avec les cuves existantes. Telle a été l'option présentée à la préfecture. Aujourd'hui, nous ne prévoyons plus de stockage de digestat à La Limouzinière.

### **Didier COUERON, Corcoué-sur-Logne**

Vous avez indiqué que chaque agriculteur toucherait un SMIC. Ce montant concerne-t-il tous les exploitants ? Au bout de combien de temps profiteront-ils du retour sur investissement ? Enfin, s'agira-t-il d'une rétribution en euros, d'un avoir ou d'un dédommagement ?

### **Guillaume VOINEAU**

Le montant s'entend par exploitation, et non par agriculteur. Il s'agit d'une estimation moyenne du retour financier sur l'économie réalisée, sur les dividendes ou encore sur la prise en charge des épandages.

### **Alain PINABEL, élu**

Le projet est très ambitieux et réunit des acteurs économiques et industriels. Cependant, il me semble que la société et les citoyens ont été oubliés. Quand le projet a été présenté à Touvois, des questions se sont posées. Le projet réunit 210 agriculteurs. La Loire-Atlantique réunit 1,4 million d'habitants. Que va-t-on leur apporter et que va-t-on leur prendre ? Il est important de travailler sur l'environnement, mais il faut peser le pour et le contre. Cette usine est-elle bien placée ? J'ai l'impression que vous essayez de passer en force. Les agriculteurs vivent aussi parce que les citoyens consomment. Il ne faut pas faire fuir ces derniers.

### **Un agriculteur de Grand'Landes**

Je ne peux pas réaliser de méthanisation individuelle. Je suis en sortie de bourg, je connais donc bien les problèmes rencontrés avec les citoyens. La méthanisation me permettrait d'éviter tout problème d'odeurs d'épandage. Nous pourrions épandre plus près, et donc sans nuisance olfactive. Les personnes qui viennent dans nos bourgs pour la

tranquillité oublient que nous réalisons de l'élevage, et ne souhaitent pas en subir les conséquences.

Concernant notre façon de travailler, il semble que nous soyons pris pour des guignols. Les dérobes ont été évoqués. Ceux que nous utilisons il y a quelques années détruisaient les sols. Ceux que nous utilisons, ici, nourrissent et aèrent les sols. Des discours sont tenus sans que nos façons de faire soient connues. Nous avons un métier. Nous l'aimons et nous voulons en vivre. Nous ne ferons pas n'importe quoi. Nous tenons à nos sols et nous respectons des protocoles.

Enfin, en ce qui concerne les investissements et mises aux normes, je souligne que ce projet permettrait à de nombreuses exploitations de se régulariser, concernant le stockage des effluents.

#### **De la salle, La Marne**

Avez-vous étudié la possibilité d'étendre le système de taille des haies, afin de proposer du bois de chauffage ? Il serait intéressant de pouvoir acheter du bois aux agriculteurs.

#### **Guillaume VOINEAU**

Il est vrai que les agriculteurs ne valorisent pas suffisamment leurs haies aujourd'hui. Celles-ci ne sont entretenues que par obligation. Le bois de chauffage provient d'entreprises spécialisées parfois très éloignées alors qu'il existe un vrai potentiel. Des coupes régulières permettent, de plus, une bien meilleure production.

#### **De la salle, La Marne**

Le bilan écologique de l'entretien des haies ne sera, selon moi, que positif. En revanche, celui de la méthanisation ne me paraît pas clair. Serait-il possible de réaliser un comparatif de ces deux projets, que ce soit sur le plan écologique ou concernant la rentabilité pour les agriculteurs ?

#### **Guillaume VOINEAU**

Il est préférable d'injecter le gaz dans le réseau, afin qu'il serve à diverses utilisations, ce qui n'est pas possible pour le bois. De plus, le potentiel du territoire, en matière d'exploitation du bois, est suffisant pour que nous puissions faire marcher une chaudière. Des synergies doivent être mises en place afin de créer une filière bois.

#### **Guillaume LOIR**

Je précise que nous parlons là de plaquettes forestières, et non de bûches.

#### **De la salle**

J'ai évoqué tout à l'heure les chiffres relatifs aux explosions et mises à feu des usines de méthanisation. Dans la nuit du 17 au 18 août 2020, un incident a eu lieu à Châteaulin. Quels sont les risques de voir un tel déversement de lisier, pénalisant 180 000 Finistériens, se produire à nouveau ?

#### **Guillaume LOIR**

Les deux sites présentent une vraie différence structurelle. Nature Energy finance, construit et exploite le projet. Cela signifie que toutes les responsabilités sont assumées. Par ailleurs, il semble que le site de Châteaulin avait un défaut de conception, mais aussi concernant les systèmes de rétention.

#### **Guillaume VOINEAU**

Le site est sur cuve de rétention. Rien ne peut en sortir. Des systèmes de sécurité sont mis en place pour éviter les débordements.

**Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne**

Notre conseil municipal s'est exprimé sur le projet. Il n'a pas été le seul. Les conseils départementaux de Vendée et de Loire-Atlantique également. Même le Sénat l'a fait. Voici un extrait du rapport du Sénat : « Parmi les projets de méthanisation XXL à l'étude, celui de Corcoué-sur-Logne, en Loire-Atlantique, mérite à lui seul une mention particulière pour son caractère démesuré. Nous retenons de nos échanges qu'il s'agirait, si toutefois cette installation à l'étude venait un jour à entrer en production, d'un véritable cas d'école de ce qu'il ne faut pas faire. »

**De la salle**

Vous en faites une affaire personnelle. C'est la quatrième réunion durant laquelle vous tenez ce discours. Vous n'écoutez pas.

**Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne**

Il ne s'agit que de la deuxième réunion à laquelle je participe.

**Guillaume LOIR**

Les porteurs de projet ont-ils été auditionnés par le Sénat ?

**Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne**

Je ne peux pas répondre à la place des personnes ayant produit le rapport. J'ai été auditionné, comme 99 autres personnes.

**Guillaume LOIR**

Monsieur CHATEIGNER du CNVN a-t-il été auditionné ?

**Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne**

Je ne le sais pas. Je connais ce sujet depuis longtemps, puisque nous avons commencé à réfléchir à un projet de méthaniseur il y a 10 ans, avec Monsieur BRECHET. Nous ne pouvons pas avoir un débat posé, permettant à des opinions différentes de s'exprimer, au vu de la tension. Ce n'est pas parce que la position que nous avons prise, à l'unanimité du conseil municipal, est défavorable, que vous devez nous juger et que vous devez nous considérer comme étant des opposants farouches. Essayez de comprendre pour quelles raisons, après avoir discuté avec les porteurs de projet, nous avons pu en tirer une vision différente de la vôtre.

Des propositions ont été émises, notamment concernant une diminution du volume traité. J'en ai parlé avec Alain LEBOEUF. Celui-ci a admis que des solutions alternatives pouvaient être envisagées. Il faut se poser les bonnes questions et ne pas partir du principe que ce projet est satisfaisant parce qu'il a été présenté tel quel.

Le 19 octobre 2020, nous nous sommes retrouvés à nouveau en conseil municipal et nous avons demandé des explications complémentaires. Le conseil municipal m'a chargé de saisir la Commission nationale du débat public. Son secrétaire m'a répondu le 2 novembre, en m'indiquant que je devais saisir le préfet de la Loire-Atlantique. Je l'ai fait le 12 novembre 2020. Je n'ai, aujourd'hui, reçu aucune réponse. En tout, 8 communes, ainsi que la communauté de communes, ont engagé de telles démarches, sans obtenir de réponse de la préfecture. La CNDP n'a finalement été saisie qu'en février, à la demande des porteurs de projet.

Si la concertation avait eu lieu quand nous l'avons demandée, soit il y a un an, la situation aurait pu évoluer différemment. Nous aurions pu imaginer, ensemble, un autre projet acceptable. Plutôt que de nous déchirer, nous aurions pu émettre des propositions.

**Guillaume VOINEAU**

Pourquoi avez-vous eu besoin de la CNDP pour émettre des propositions ? Je ne pense pas que le rôle des élus soit de participer à des manifestations d'opposition. En revanche, proposer des projets à tous les acteurs aurait constitué une bonne pratique.

**De la salle**

Vous voulez une discussion, puis créez des tensions. Vous dites tout et son contraire.

**Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne**

Je dis simplement que le projet est démesuré pour nos concitoyens. Notre rôle d'élu n'est pas d'écouter les lobbies les plus bruyants, mais d'entendre les sourdes rumeurs qui circulent. Celles-ci sont aussi fortes dans leur opposition que le bruit que vous créez autour de ce projet. Nous n'avons pas de leçon de démocratie à recevoir. Nous avons conçu des modes de consultations. Nous avons reçu les syndicats départementaux d'énergie de Vendée et de Loire-Atlantique et l'Université de Nantes, spécialisée dans le retraitement. Nous avons reçu 4 agriculteurs favorables désignés par la coopérative, puis 4 agriculteurs ne s'étant pas engagés dans le projet. Nous les avons tous écoutés. J'avais très tôt proposé au représentant d'une société de communication d'organiser des réunions publiques. Il m'a été répondu que seuls les opposants les plus virulents s'y exprimaient.

**De la salle**

C'est bien ce qui se passe.

**Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne**

Je suis aussi attaché que vous au territoire, dans lequel je vis depuis aussi longtemps que vous. Je n'ai pas de leçon d'implication territoriale à recevoir. J'ai travaillé sur un certain nombre de projets, et je sais ce que c'est, de râler.

Sur les 26 millions d'euros que ce projet va produire chaque année grâce à vos bovins et à votre travail, 13 millions d'euros partiront à Nature Energy, qui n'est plus, depuis 2018, une société danoise et qui a été rachetée par des fonds privés.

**De la salle**

Je suis éleveur et également conseiller régional. Il convient de noter que tous les agriculteurs ne s'engagent pas dans ce genre de projets. Vous avez avancé l'argument du maintien de l'élevage dans les territoires. Nous savons qu'aujourd'hui, la trajectoire de transmission des exploitations est complexe. Plus celles-ci sont exposées à des niveaux de capitaux importants, plus cela s'avère difficile. Les engagements liés à ce projet ne sont pas forcément les plus transmissibles. Nature Energy peut-elle nous citer un endroit où les méthaniseurs ont permis de développer ou de maintenir l'élevage ? Je n'en connais pas. En revanche, dans de nombreux lieux, l'inverse s'est produit. L'arrivée du méthaniseur a créé des logiques d'alimentation plus facile et a engendré un recul de l'élevage.

**Guillaume VOINEAU**

L'approche de la coopérative est de maintenir l'élevage. Il ne s'agit pas que d'une question financière. La rentabilité de la méthanisation ne vise pas à résoudre le problème de paie des agriculteurs par rapport à leurs activités d'élevage, mais il est vrai que, s'il ne rémunère pas ces derniers, le projet n'a pas de sens.

L'objectif de mener un projet commun est de ne pas modifier le mode d'exploitation. Aujourd'hui, certains agriculteurs se retrouvent livrés à eux-mêmes pour alimenter leur méthaniseur. C'est dans ce genre de cas que surviennent des dérives. Il existe un engouement pour ce sujet, l'État mettant l'accent sur le rachat du gaz, afin de favoriser

l'énergie verte. Des agriculteurs se retrouvent à arrêter l'élevage pour ne plus produire que du gaz. Ce n'est pas notre objectif.

Sur le plan de la transmission, la méthanisation individuelle est encore plus problématique. En effet, comment transmettre une exploitation dont les capitaux sont déjà importants, avec le cheptel et les bâtiments, s'il faut en plus y ajouter un méthaniseur ? Notre modèle, lui, n'aura pas d'impact sur la reprise. L'agriculteur a le choix de sortir du projet ou de suivre les traces de son prédécesseur. Nous savons bien que la méthanisation ne sauvera pas l'agriculture, mais notre objectif reste le maintien d'une certaine dynamique sur le territoire.

### **De la salle**

J'entends l'argument, mais la problématique sera similaire, même si elle sera collective plutôt qu'individuelle. Si, demain, 20 % des éleveurs cessaient leur activité, que se passerait-il ? Faut-il alimenter l'outil coûte que coûte ou le volume peut-il être réduit ou modifié ?

### **Guillaume VOINEAU**

Nous faisons un pari. Nous devons toujours produire du lait pour les laiteries, même si les exploitations évoluent. Selon nous, ce projet peut aider à maintenir l'élevage sur le territoire.

### **Jean-Michel BRECHET**

Les gisements permettant à l'outil de fonctionner représentent environ 36 % des sources existant sur le territoire.

### **Isabelle SOUQUET**

Cela signifie-t-il que, si une exploitation sort du projet pour quelque raison, une autre pourra prendre sa place ?

### **Jean-Michel BRECHET**

Tout à fait.

### **Joseph BRISSON, Machecoul**

J'ai lu un rapport du ministère de l'Agriculture concernant les enjeux de la méthanisation à l'échelle nationale. Aujourd'hui, dans l'Orne, par exemple, il est envisagé d'ici 2030 de créer une unité de méthanisation tous les 10 km. Ainsi, il ne sera pas possible de se contenter des CIVE. Selon le rapport, les céréaliers vont avoir la part belle de la méthanisation. Déjà, ceux-ci font pression auprès du ministère.

Il faut peut-être se poser la question d'une manière globale. Une localisation plus proche de la ville de Nantes serait peut-être meilleure, afin d'associer notamment les déchets à la question du traitement. Le rapport est récent. Il faut se questionner véritablement sur les enjeux. Le texte le dit : s'il se révèle plus rentable de faire du gaz, vous ne garderez pas les élevages.

### **Guillaume VOINEAU**

Les gisements sont ici, et non à côté de Nantes. Les transports ne vont pas diminuer dans ce genre de cas.

Ces quatre réunions ont été très enrichissantes. Je remercie tout le monde d'y avoir participé. En revanche, je suis très déçu de la participation des élus. Nous ne leur demandons pas de venir se positionner. Leur rôle est d'écouter tant les agriculteurs que la population. Personne ne veut aller voir les sites au Danemark pour savoir de quoi nous parlons. Nous, nous y sommes allés.

Nous vous avons expliqué ce qu'est la méthanisation, les raisons pour lesquelles nous l'envisagions et celles pour lesquelles nous avons monté un projet comme celui-ci. Nous continuons notre instruction, car, si ce projet prend fin, nous n'en relancerons pas. Nous appelons les élus à faire preuve de raison.

#### **De la salle**

Il y a tout de même une brochette d'élus présents ce soir. À La Limouzinière, vous êtes venus nous voir et nous vous avons écouté. Vous ne nous avez jamais proposé de rendez-vous ultérieur pour en discuter. Nous ne sommes pas allés au-delà. Lors de la première réunion, seuls des élus étaient présents. Les échanges s'étaient plutôt bien passés. Vous auriez dû nous associer davantage. Nous avons par exemple évoqué la question des boues des stations d'épuration à petite échelle.

#### **Guillaume VOINEAU**

Vous dites donc que vous êtes d'accord pour les boues des stations d'épuration, mais pas pour un autre type de projet.

#### **De la salle**

Ce n'est pas mon propos. Je pense simplement qu'avec des projets plus restreints, l'État aurait pu faire évoluer sa position. Les boues sont un problème pour tout le monde.

#### **Guillaume VOINEAU**

Mettons-nous autour de la table et trouvons un consensus. La porte a toujours été ouverte.

#### **Isabelle SOUQUET**

Dans tous les cas, la consultation n'est pas terminée. Je rappelle que deux ateliers seront organisés les 7 et 14 décembre à 19 heures. Vous pourrez retrouver la transcription de l'intégralité des débats d'ici 4 jours. Vous pouvez également continuer à faire remonter vos questions et vos remarques sur le site de Métha Herbauges ou sur celui de la CNDP.

#### **Thierry GRASSINEAU**

En tant que maire de Legé, j'ai été content de vous recevoir.

*La réunion se termine à 22 heures 10.*